

**VILLE DE LIEGE
INSTRUCTION PUBLIQUE**

PROJET D'ETABLISSEMENT JUIN 2006 ECOLE : NANIOT
--

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège.

Les 10 grandes options du projet pédagogique sont les suivantes :

1. Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base ;
2. Aider chacun à développer au maximum ses potentialités ;
3. Développer l'autonomie et la confiance en soi ;
4. Développer la solidarité ;
5. Développer l'ouverture aux autres et à leur culture ;
6. Développer l'expression, la communication et la créativité ;
7. Développer la curiosité et l'esprit scientifique ;
8. Assurer un développement corporel harmonieux ;
9. Intéresser les enfants à la vie sociale et économique ;
10. Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.

Pour les concrétiser, chaque école privilégie les méthodes, approches et pratiques pédagogiques qui :

1. donnent du sens à l'école et aux apprentissages aux yeux des enfants ;
2. mettent l'activité de l'enfant lui-même au centre de l'apprentissage ;
3. favorisent la collaboration et la coopération entre enfants, entre enseignants, entre enfants et enseignants, entre enseignants et parents,...
4. assurent le plus de continuité possible entre les apprentissages, les classes, l'école et la famille, l'école et son environnement,...

Notre équipe éducative les traduit dans ses pratiques quotidiennes par des actions concrètes.

Le projet d'établissement présente volontairement une seule dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas dans ce projet. Par souci de clarté, seules les mesures qui semblent être les plus représentatives, les plus régulières et qui concernent le plus grand nombre d'enseignants ont été retenues.

Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extra-scolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques...) ne sont pas reprises.

Option 1 : assurer la maîtrise par tous des compétences et des acquis de base.

De mettre en place des outils et des techniques d'apprentissage adaptés au niveau de chaque enfant dans le respect des rythmes individuels et en donnant du sens aux apprentissages.
L'organisation des 1es et 2es années en classes verticales et la pratique régulière du travail en groupes de besoins induit que l'éventuelle année complémentaire serait une extension naturelle à la 2^e année d'études.

Option 2 : aider chacun à développer au maximum ses potentialités.

De les faire découvrir et d'en valoriser les limites en mettant en place la Pédagogie du projet de groupe, individuel, de classe ou de cycle.

Option 3 : développer l'autonomie et la confiance en soi.

De favoriser la responsabilisation par le biais du droit à l'erreur, du renforcement positif, des charges, du conseil de classe, du parrainage, les conférences, de l'autoévaluation et de la prise d'initiatives.

Option 4 : développer la solidarité.

De baser la philosophie et l'état d'esprit de l'école sur les choix éducatifs, la coopération, la participation et la gestion coopérative où l'enseignant reste le garant, le monitorat.

Option 5 : promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture.

De favoriser l'ouverture sur l'extérieur du point de vue social, culturel et artistique par la correspondance, les visites, les rencontres.

Option 6 : développer l'expression, la communication et la créativité.

L'utilisation de formes d'expressions libres, orales ou écrites et des apprentissages des techniques d'expression (chant, ateliers graphiques, écriture, théâtre, création d'histoires).

Option 7 : développer la curiosité et l'esprit scientifique.

La pratique du tâtonnement expérimental au travers d'ateliers, l'utilisation de la richesse du milieu vivant et diversifié, les apports des enfants...

Option 8 : assurer un développement corporel harmonieux.

La pratique des activités physiques habituelles (gymnastique, piscine, psychomotricité) ou occasionnelles (danse, mimes,...) avec une priorité particulière en maternelle qui favorise, chez l'enfant, la prise de connaissance de son corps.

Option 9 : intéresser les enfants à la vie sociale et économique.

D'organiser la classe en lieu d'échanges et d'exploitation portant une attention particulière à l'actualité, aux circonstances de la vie, aux apports de la classe et des enfants et à une ouverture vers l'extérieur. Qu'elle mette en place des procédures démocratiques qui en permettent la gestion.

Option 10 : faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire du patrimoine culturel et de l'environnement naturel en privilégiant le niveau local et régional.

D'agir au travers de projets, d'activités musicales, théâtrales, dialectales, cinématographiques, historiques, dans ou hors école.

Notre action prioritaire durant les 3 prochaines années :

Approfondir les liens, les outils, les vécus communs dans le but de renforcer les apprentissages. Cette action se concrétisera, notamment, par des activités que des enseignants mèneront dans la classe de collègues.